

Journal Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

CARTES

LOUISE

MEUBLES
CABARETS pour FÊTES
Chauffage - Chauffage - Chauffage
LITIERES - BATEAUX
Remplacement de tous objets
27, Rue de Lannoy, et
56, Cours de Valenciennes
(Tél. 27-67)

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois	22 fr.	6 mois	41 fr.	1 an	76 fr.
France et Belgique.....		25 fr.		45 fr.		80 fr.
Etranger: Tarif A.....		35 fr.		70 fr.		140 fr.
Etranger: Tarif B.....		40 fr.		100 fr.		200 fr.

ANNONCES
REDACTION

ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 6.
TOURCOING..... 33, rue Carnot, Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe, Tél. 67.07.
PARIS..... 15, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 00.40.

CHEQUES
POSTAUX
87 LILLE

MESSIEURS,
Pour être bien chaussés
adressez-vous aux
CHAUSSURES
DOLLY
20, Rue de Lannoy, 20
ROUBAIX
Voyez actuellement leurs
MODELES à 99 Francs
d'une ligne
et d'un chaussant
impeccables
et d'une qualité
irréprochable

BILLET PARISIEN L'exagération douanière des Etats-Unis

(D'un rédacteur spécial)

PARIS, 19 JUIN (MINUIT).

Au cours du Conseil des ministres de ce matin, les membres du Gouvernement ont entendu M. Flaminio, ministre du Commerce, qui a exposé les répercussions que pourraient avoir sur nos exportations les nouveaux tarifs douaniers américains. On sait l'émotion qui s'est emparée des milieux d'affaires de France et d'Europe à la nouvelle de cette aggravation considérable du protectionnisme douanier de la grande République d'Amérique. L'opposition contre cette mesure, qui est surtout forte chez les économistes des Etats-Unis, qui redoutent que ce soit finalement leur pays qui fasse les frais d'une politique douanière excessive. Ils se disent que les autres nations répondront à ces tarifs en élevant leurs propres barrières douanières, sans compter d'autres formes de boycottage dont pourraient souffrir les exportations américaines. Ces craintes n'ont rien d'excessif si l'on mesure le degré de protectionnisme qui règne en Europe. Mais les promoteurs de ces mesures, qui ont d'ailleurs des adversaires jusque dans le parti républicain, ne veulent pas entendre. Leur obstination serait inexplicable si l'on ne savait que leur politique protectionniste est motivée moins par des considérations économiques que par l'idéologie impérialiste qui a cours dans les sphères dirigeantes des Etats-Unis.

Les Américains ont pris depuis la guerre une telle opinion d'eux-mêmes qu'ils n'acceptent plus d'être tributaires de l'étranger, même pour les produits de luxe qui ne répondent pas à leur organisation économique. Ils veulent pouvoir se suffire à eux-mêmes et en dépit des assurances que veut bien nous donner l'ambassade des Etats-Unis, leur but est bien de remonter les bars par des marchandises américaines les produits français qui, malgré des droits très formidables, s'importent encore sur le marché américain car leur qualité de goût et de fini, leur caractère économique les pousse à fabriquer non point seulement des produits de série, mais encore des produits de luxe. Leur politique douanière devient une affaire de prestige et de droquerie.

On peut leur prédire qu'à vouloir trop tirer sur la corde ils risquent de la rompre. Les intérêts en Europe, et en France notamment, doivent être protégés par les gouvernements à qui il appartient de défendre les intérêts de réciprocité.

LETTE DE BRUXELLES La fête-Dieu née en terre belge

(D'un correspondant particulier)

BRUXELLES, 19 JUIN 1930.

Dans les fêtes catholiques belges, la fête-Dieu marque un jour de gloire. C'est en effet, en Belgique, qu'elle est née; c'est de Belgique qu'elle est partie pour la congrégation du monde.

Cela remonte à 1246. Cette année-là, Marguerite, épouse de Liège, célèbre pour la première fois la fête-Dieu. L'idée cependant n'était pas de lui. Elle tenait d'une religieuse, Julienne, du Monastère de Cornillon (Liège), née à Retinne, en 1193. Elle était prieure du couvent de Liège, en 1208, des révérences l'accréditaient qu'elle devait promouvoir une nouvelle fête en l'honneur du Saint-Sacrement. Elle résista pendant vingt ans, croyant que ces inspirations et les visions qui l'accompagnaient venaient du Mauvais. Finalement, elle s'en crut à une reclusse liégeoise, la bienheureuse Ève, du Mont Saint-Martin, à Liège, puis à une autre religieuse, Isabelle de Rivu.

Ensemble, elles prièrent, se dévouant pour copier et l'idée était de Dieu ou de Satan. Julienne, de Mont-Cornillon, qui de l'Eglise canonisée, en parla alors à Jean de Lausanne, chanoine de Saint-Martin. Celui-ci en référa à de savants dominicains qui approuvèrent le dessein. D'autres prêtres et religieux le repoussèrent. Mais, en 1246, l'Évêque de Liège l'admit et institua officiellement la Fête du Saint-Sacrement.

Mais l'opposition n'a pas désarmé. L'année suivante, Mgr de Toroto mourut. Épousée, sainte Julienne doit être sa prophète. Elle se réfugia près de son amie, Ève la reclusse. La fête cependant fut maintenue et la procession continuée à se dérouler dans les rues de Liège, jusqu'au moment où Hugues, provincial des Frères Prêcheurs et cardinal, passant dans cette ville pour juger Henri de Gueldre, persécuteur de Julienne, le condamna et étend à l'Occident la Fête du Saint-Sacrement, proclamée universelle et définitive quelques années plus tard, en 1261, par le Pape Urbain IV.

Sainte Julienne, comme Jeanne d'Arc, comme Bernadette Soubirous, comme tant de saints qui, à travers larmes et tourments souffrirent des épreuves de la croix et de la charité, n'eurent pas le bonheur de voir sur terre la réalisation de son message divin. Réfugié d'abord à Salzinnes, puis à Fosse, elle y était morte quand la sublime voix de Thomas d'Aquin apprit au monde émerveilillé les indignités de la reclusse de l'effice qu'il consacra, à la demande du Pape, pour la fête-Dieu, née sur le sol belge, à la fois d'une religieuse et d'une sainte belge.

Le millénaire du Parlement islandais



L'Islande va célébrer par de grandes fêtes le millénaire de son Parlement. Le Roi de Danemark va s'embarquer pour Reykjavik, la capitale, ainsi que deux membres du Parlement français, M. Lancelin, questeur du Sénat et M. Léon Vincent, député. Pendant les fêtes, on célébrera également l'entrée officielle de l'Islande dans la Société des Nations.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE QUI VIENT D'ÊTRE BATIE A REYKJAVIK ET QUI EST LA PLUS GRANDE DE L'ISLANDE (W.W.F.)

Au Conseil des ministres

Paris, 19 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

Le conseil a examiné les diverses questions, tant budgétaires que de Trésorerie, sur lesquelles le président du Conseil, le ministre des Finances et le ministre du Budget doivent s'expliquer demain devant la Commission des Finances de la Chambre.

Le conseil a unanimement approuvé les exposés faits à ce sujet par le président du Conseil et les ministres intéressés.

Le conseil a chargé M. Roux Péret, garde des Sceaux, d'insister auprès du Sénat pour une discussion très prochaine des propositions de lois relatives à l'amnistie en Alsace et en Lorraine.

En raison du dépôt prochain sur le bureau de la Chambre du projet de loi relatif au statut fiscal des Coopératives agricoles, le conseil a décidé d'arrêter les poursuites exercées à l'entre-chaussure contre certaines d'entre elles.

M. P.-E. Flaminio, ministre du Commerce, a rendu compte de l'étude qui poursuit au sujet des répercussions du nouveau tarif américain sur l'économie française.

Les ministres se réuniront au Conseil à l'Élysée mardi prochain.

Il y a tout lieu de supposer qu'au cours du conseil qu'ils ont tenu ce matin, les ministres se sont préoccupés de décider si le gouvernement accepterait de soir la discussion immédiate du projet de résolution déposé par le groupe socialiste et qui tend à donner à deux commissions de la Chambre des pouvoirs d'enquête sur les ressources et les dépenses de la Trésorerie.

On assure à ce propos que M. Tardieu se bornera à demander l'application du règlement de la Chambre, qui prévoit qu'un rapport doit être établi dans les cinq jours qui suivent le dépôt d'une proposition de résolution par la commission compétente.

Dans ces conditions, le débat réclamé par le groupe socialiste ne pourrait s'instituer que vers le milieu de la semaine prochaine.

La première entrevue du cardinal Liénart avec le Pape

Cité du Vatican, 19 juin. — Le Pape a reçu Mgr Liénart, évêque de Lille, qui recevra le chapeau au prochain Consistoire.

L'ancien évêque de Saint-Père a réservé au nouveau cardinal a été particulièrement affectueux.

Pie XI a confirmé qu'en l'honneur de la pompe romaine, il entendait sanctionner socialement l'apostolat social du jeune et vaillant évêque et en même temps récompenser le grand et généreux diocèse de Lille, ses œuvres multiples et sa belle Université catholique.

Cinq facteurs communistes refusent de distribuer les plus des Assurances sociales

Paris, 19 juin. — De nombreuses lettres expédiées par le ministère du Travail et destinées aux habitants du onzième arrondissement assujettis aux assurances sociales, parvenaient mardi, vers 15 heures, à l'Hôtel des Postes de cet arrondissement.

Plusieurs facteurs furent chargés d'aller distribuer ces plus, mais cinq d'entre eux, appartenant à la Fédération postale unitaire, percevant les mots « assurances sociales » à l'en-tête des enveloppes, refusèrent, vu leurs convictions communistes, d'effectuer le travail qui leur était commandé.

Prévenu, le receveur principal de l'Hôtel des Postes fit remplacer les facteurs défaillants et la distribution des plus eut lieu sans aucun retard.

Cet incident, dit-on au ministère des P.T.T., n'a qu'une importance restreinte. Le service n'en souffre en aucune manière. Néanmoins, toutes les dispositions nécessaires vont être prises pour que ces refus d'obéissance ne se renouvellent plus.

Ajoutons que les postiers fautifs vont faire l'objet d'une enquête administrative. Des sanctions seront prises.

LA PREMIÈRE FEMME-MÉDECIN DES HOPITAUX

(Photo H. Manuel.)

M^{lle} BERTRAND-FONTAINE

Dans la liste des nouveaux médecins de hôpitaux figure pour la première fois une femme, M^{lle} Bertrand-Fontaine, qui est âgée de 34 ans.

LE NOUVEAU MINISTRE DE ROUMANIE A PARIS

Paris, 19 juin. — Le gouvernement français a donné son agrément à la nomination de M. Dinu Ceztano comme ministre de Rumanie à Paris.

Un chien, pensionné de guerre meurt aux Etats-Unis

Londres, 19 juin. — On mande de Tennessee (Ohio), que Bing, le fameux chien qui servit dans l'armée américaine en France durant la guerre, et qui fut décoré pour ses exploits par le général de Langleis, vient de mourir. M. Bing était âgé de 12 ans.

On se rappelle que Bing eut très souvent les troupes américaines de l'approche des gaz et qu'après guerre, le gouvernement lui accorda une pension de 1.500 francs par mois.

Les souverains anglais aux courses d'Ascot



La roi George V d'Angleterre et la Reine quittant le Palais de Windsor pour se rendre à Ascot, aux célèbres courses hippiques qui sont, de tradition, le rendez-vous des élégances britanniques. LE ROI ET LA REINE AVEC, EN FACE D'EUX, LE PRINCE DE GALLES ET LE DUC DE GLOUCESTER

LE CARDINAL BOURNE VA VENIR EN FRANCE AVEC MILLE PÈLERINS



(Keystone View et Co.)

LE CARDINAL ANGLAIS CHEZ LE DUC DE BRUNSWICK

qui viendra à Paris à la fin du mois, accompagné d'un millier de pèlerins anglais. De Paris, les pèlerins se rendront à Lisieux.

L'élection au Sénat américain du beau-père de Lindberg

M. Dwight Morrow, ambassadeur des Etats-Unis à Meico, dont la fille a épousé le colonel Lindbergh, et qui est présent aux élections sénatoriales de New-Jersey, a, selon les résultats connus jusqu'ici, remporté une victoire écrasante sur ses adversaires.

Cette victoire est vivement applaudie par les gens qui, comme lui, ne sont pas partisans du régime de la prohibition.

M. Morrow, en qui on voit le futur leader des humides dans le sein du parti républicain, a exposé sa thèse fort inattendue. Il ne s'est pas montré l'adversaire de toute prohibition: il respecte les partisans du régime sec, mais il prétend que cette question devrait être réglée exclusivement par les Etats de l'Union, qu'elle n'est pas du ressort du gouvernement fédéral, et qu'une simple règle de police, comme le dix-huitième amendement, ne devrait pas figurer dans la constitution. Ainsi, V. Morrow, qui en se prononçant nettement contre la prohibition telle qu'elle est actuellement conçue et appliquée, n'entend pas mener une lutte sans merci contre les candidats illuminés qui croient encore au régime sec.

LE CANADA APPLIQUE DES DROITS DE REPRÉSAILLES AUX PRODUITS DES ETATS-UNIS

Ottawa, 19 juin. — La signature par le président Hoover du traité d'ouverture des Etats-Unis à l'entrée au pays américain l'application de droits de représailles équivalents aux nouvelles taxes américaines sur cent vingt produits américains entrant au Canada.

Dans une crise de jalousie une jeune femme vitriole son mari, à Lens

Dans la matinée de jeudi, un drame rapide s'est déroulé dans la cité du Grand Condé, à Lens: une jeune femme de 18 ans a jeté un verre de ritriol à la tête de son mari.

Marié le 8 mars dernier, Paul-Arthur Hache, mineur, âgé de 20 ans, et Louise Hay, 18 ans, avaient eu des difficultés depuis le début de leur mariage et des scènes parfois violentes éclataient fréquemment, suscitées par la jalousie des deux époux. Plusieurs séparations de quelques jours avaient même suivi les scènes les plus violentes.

Hache avait loué une chambre au café Goubel, rue de Lille, à Lens, et mercredi, vers 22 heures, M^{lle} Hache, qui avait travaillé au ménage chez M^{lle} Goubel, alla trouver son mari dans sa chambre, afin d'avoir une explication décisive. Hache opposa un refus formel à la tentative de réconciliation.

La jeune femme passa la nuit sur une chaise et jeudi matin, croyant que la nuit avait calmé son époux, elle lui renouvela sa demande. Mais celui-ci répondit que même pour un million il ne voulait plus de sa femme et qu'il allait prendre pension ailleurs.

Louise Hay sortit précipitamment, se rendit chez un pharmacien où elle acheta du vitriol et passa chez sa mère. Elle versa dans un verre à vin le contenu de la fiole puis retourna dans la chambre de Hache. Elle dissimula le verre et demanda encore à Hache d'oublier le passé. Mais il était bien décidé et ne voulait rien entendre. C'est alors que la jeune femme jeta le verre de vitriol dans la direction de son époux.

Heureusement pour lui, Hache aperçut le geste de sa femme et il fit volte-face dans son lit pour se protéger la figure. L'acide se répandit sur le côté gauche de la tête, l'épaule et le bras, faisant de sérieuses brûlures.

Louise Hay prit la fuite, tandis qu'un docteur faisait transporter son mari à l'hôpital de Lens. En cours de route, la femme tomba à plusieurs reprises et lui raccola le drame: celui-ci, bien entendu, l'arrêta au commissariat.

La jeune femme reste à la disposition de la justice et l'enquête se poursuit.

Dix-huit jours d'orage

Cette fois, tous les records orageux sont battus. Nous en étions hier au dix-huitième jour d'orage. Entendez que depuis le 2 juin la foudre n'a cessé de gronder sur un point quelconque de la France.

Cela ne s'était pas vu depuis 1873. C'est de cette année-là, en effet, que datent les premières observations météorologiques quotidiennes. Les Parisiens connurent bien, en 1880, treize jours d'orage au mois d'août, mais il y eut des points d'orage dans cette symphonie fantastique et l'on y relève que cinq jours consécutifs d'orage. De même, juin 1910 fut très orageux.

La raison de cette persistance dans la température orageuse? On accuse, à l'Office national météorologique l'aiguille du baromètre qui, au lieu de se lever comme d'habitude en pareil cas à des bonds vertigineux l'entraînant dit «beau fixe» à «tempête», reste invariablement fixée sur le même point — 762 à 764 millimètres. Il parait qu'en de telles conditions la plus minime dépression sur quelque région que ce soit crée aussitôt une zone orageuse.

Ajoutez à cela qu'un anticyclone ou zone de haute pression existant en Scandinavie constitue une sorte de barrière qui maintient sur l'Europe occidentale la menace orageuse. Il reste à savoir la raison profonde des perturbations dont nous souffrons en ce moment. Car enfin l'anticyclone de Scandinavie n'est qu'une cause déterminante.

Il pourrait bien intervenir la thèse si souvent soutenue de la périodicité des taches du soleil.

On sait que le retour de ces taches semble coïncider avec la périodicité des perturbations de l'aiguille aimantée.

Le savant météorologiste Schewebé, de Dessau, qui, vers 1840, se livra à l'étude de ces taches solaires, en détermina le retour à peu près régulier tous les dix ans. Or, si nous prenons comme base 1880, année particulièrement orageuse, 1930 répond à cette période de dix en dix années.

On prévoit maintenant une légère amélioration à l'ouest et dans la région parisienne grâce aux vents d'est et de sud-ouest qui tendent à ramener les régions maritimes de l'Océan et de la Manche.

Seul le nord-est demeurera orageux.

LA PRINCESSE INGRID SERAIT REINE DE BULGARIE



(Keystone View et Co.)

LA PRINCESSE INGRID

fille du prince héritier de Suède et sœur de la princesse Astrid, future reine des Belges, qu'épousera le roi Boris de Bulgarie, d'après un télégramme de Copenhague. Le premier ministre de Bulgarie, M. Liapicheff, se rendrait à cet effet à Copenhague dans quelques jours.

La situation politique en Allemagne

La crise provoquée par la demande de démission du docteur Moldenhauer, ministre des Finances, est vivement commentée par la presse berlinoise.

Le «Vorwärts» estime que si le docteur Moldenhauer s'en va, il entraînera dans sa chute le Cabinet tout entier. Le Cabinet Erharding, dit ce journal, n'a qu'une chance de rester en charge, c'est que personne ne cédera lui succéder.

La «Germania», organe du chancelier, accuse les populistes d'être des fauteurs de trouble, comme il y a trois mois, lorsqu'ils provoquèrent la chute de M. Hilferding.

La «Gazette de Voss» est d'avis que le chancelier menacera de nouveau de dissolution le Reichstag et de faire appel au «veto» du président d'Empire.

La «Gazette Générale d'Allemagne» dit que le chancelier envisageait de prendre lui-même la portefeuille des Finances.

Le «Berliner Tageblatt», par contre, déclare que le chancelier aurait offert au docteur Dietrich, ministre de l'Economie, la succession de M. Moldenhauer. On parle également du ministre des Finances prussien, docteur Hecker-Aschoff.

LES PRIX LITTÉRAIRES

Paris, 19 juin. — L'Académie française a décerné au docteur Louis Kossak le Grand Prix de Littérature de 10.000 francs à M^{lle} Marie-Louise Fallera, pour l'ensemble de son œuvre; le Prix du Roman, de 5.000 fr., à M. Jacques de Lacretelle, pour «Amour Nuptial», et un Grand Prix d'Académie de 15.000 francs à M. Georges Duhamel.

Le Prix Langlois de 1.000 francs a été décerné à la traduction par M^{lle} Margrethe Træk du livre du docteur Kossak «Au Nord du timon d'acier», et deux prix de la langue française, de 10.000 francs chacun, ont été votés ensuite à la Société des Amis des Missions et à l'Alliance française de Buenos-Ayres.

Le diagnostic à distance

Depuis que l'Histoire est devenue un roman roméragé, nous n'ignorons plus aucun détail de la vie des grands hommes. Grâce à M. Prezzolini, nous connaissons le rire de Machiavel au bureau: «un rire en li, un rire facial qui ne descendait pas plus bas que le gosier et qui se rapprochait davantage du bruit de la soie des orières que du crépitement de la pluie grénoise et bienfaisante». N'insistons pas, plus intéressantes et assurément plus sérieuses sont les recherches de véritables historiens et de savants qualifiés qui, avec l'aide de la science moderne, essaient de pénétrer et d'expliquer le passé.

Tenons-nous en à la seule médecine. Rien de curieux et d'attrayant comme le diagnostic rétrospectif consigné par M. Louis Bertrand dans son livre sur Louis XIV. L'auteur établit, sans aucun doute puisse subsister, que Louis XIV a souffert du ver solitaire, et il a quelque mérite à diagnostiquer un mal que les plus grands médecins n'avaient pu dépister. L'examen de la médication appliquée au roi doit pas apprendre grand-chose à l'historien: on produisait purgations et saignées à peu près pour toutes les maladies. Les rapports des médecins ne sont guère plus explicites; M. Louis Bertrand cite quelques consultations savoureuses que Scarnelle aurait pu signer mais qui ne sont pas faites pour résoudre le problème.

La mort de «Madame», Henriette-Anne d'Angleterre, belle-sœur de Louis XIV, a fait couler des flots d'encre. Madame, après avoir pris une tasse d'eau de chierose, s'était subitement sentie indisposée; quelques heures plus tard elle expirait. L'autopsie amena la découverte d'une perforation dans la paroi de l'estomac et l'opinion publique conclut à un empoisonnement par absorption de sublimé corrosif. Il faut renoncer à dénombrer les ouvrages d'histoire et de médecine qui ont débattu cette question très controversée.

Après examen de nombreux cas de perforations et en se référant aux travaux de médecins les plus en vue, M. le professeur Bronaugh confirme l'opinion de M. Frantz Funck-Brentano qui, dans son livre sur le Drames des Poisons, démontre que Madame a succombé à une péritonite suraiguë, conséquence immédiate d'une perforation par ulcère simple de l'estomac.

La préhistoire elle-même n'échappe pas aux investigations des savants. Le docteur Bouquet remontant jusqu'à la période néolithique — qui d'après le professeur Osborn débuta vers l'an 10.000 avant l'ère chrétienne — tente de dresser un tableau des maladies qui affectaient nos lointains ancêtres. Comme toutes les pièces osseuses ont pu se conserver, on ne peut être renseigné qu'à l'égard des maladies qui laissent des traces sur le squelette et, naturellement, ce sont surtout des lésions d'ordre chirurgical qui nous sont connues. Les fractures étaient très fréquentes; il y avait un grand nombre de boitieux ou de hancals dans les cavernes d'alors, à ne considérer que les raccourcissements notables subis par les membres cassés. Si on en juge par les fragments qui chevauchent les uns au-dessus des autres, la réparation de ces blessures se faisait au petit bonheur. On a retrouvé des flèches aux pointes de silex fichées dans les os du bassin ou dans la colonne vertébrale. Les dents des squelettes fossilisés présentent parfois des traces d'une affection très douloureuse, la pyorrhée alvéolo-dentaire. Les lésions caractéristiques du rhumatisme chronique que l'on rencontre sur les squelettes préhistoriques sont extrêmement nombreuses: vertèbres asymétriques, soudées entre elles, osseaux de saillies anormales, doigts curieusement déviés, articulations atteintes d'arthrite déformante ou même prises en un seul bloc par l'ankylose, etc. Il y a sur certains crânes des traces très nettes de trépanation, et souvent d'une trépanation faite sur l'être vivant, puisqu'on retrouve des marques d'une cicatrisation osseuse.

Si nous quittons le domaine du temps pour entrer dans celui de l'espace, nous retrouverons des cas très curieux de diagnostic à distance. Dans le livre récent du même docteur Bouquet, «Pour bien se porter, le chapitre des Maladies de la Préhistoire est précédé d'un chapitre sur les consultations par T.S.F. en haute mer. L'opérateur de T.S.F. d'un grand paquebot reçoit le message suivant d'un bateau dont l'équipage n'attend pas un nombre suffisant pour nécessiter la présence d'un médecin à bord: «Hier soir, homme a souffert douloureusement».

LE PETIT-FILS DE MILLET EN CORRECTIONNELLE



JEAN-CHARLES MILLET AU BANC DES PRÉVENUS au tribunal correctionnel de Roubaix.